


CHARTRE DE BON VOISINAGE

Guide de bonnes pratiques entre agriculteurs et habitants

La méconnaissance des pratiques entre agriculteurs et habitants peut créer des tensions entre leurs activités. Nous souhaitons cohabiter tous ensemble, en connaissant, respectant et acceptant les pratiques de chacun.

 **L'objectif de cette charte est de favoriser une atmosphère de bonne entente et de compréhension sur notre commune.**

La commune de Castelmaurou, au nord-est toulousain, se trouve à l'interface entre l'aire urbaine de Toulouse, très urbanisée, et l'espace rural agricole.

La commune a longtemps été rurale avec des pratiques agricoles, celles-ci sont toujours bien présentes et ancrées sur le territoire de la commune. En effet, la moitié du territoire communal est consacrée à l'agriculture. Cette dernière est très diversifiée pour un espace périurbain, on peut y trouver des grandes cultures (blé, maïs, tournesol...), ainsi que du maraîchage et même des élevages de moutons. Ainsi, elle façonne les paysages et fait partie du patrimoine de la commune, il est donc important qu'elle continue à l'être.

«...la moitié du territoire communal est consacrée à l'agriculture.»

CASTELMAUROU

Superficie **1 677 ha**

Population **4 320 habitants**
(+ 27% en 10 ans)




Agriculteurs **15**

Superficie agricole **47%**

Cependant, l'avancée de l'urbanisation ainsi que l'attractivité locale conduisent à de nombreux changements. Ce phénomène s'intègre dans le cadre plus large de la métropole toulousaine étant au centre de flux de populations, qui se répartissent dans les communes et les intercommunalités limitrophes. De fait, de nouveaux habitants s'installent dans la commune à la recherche d'un cadre de vie calme et tranquille, avec des activités de loisirs proches de la nature, loin de la vie tumultueuse de la ville.



3 ENJEUX IMPORTANTS RESSORTENT DU DIAGNOSTIC

-  **Clarifier les limites** des différentes espaces ouverts entre privé et public
-  **Informé et sensibiliser** sur les activités et pratiques agricoles
-  **Maintenir l'activité agricole** malgré la pression foncière



L'agriculture entraîne plusieurs types de difficultés

« Semer quand il fait sec, c'est vrai que ça fait de la poussière mais si c'est trop humide, on ne peut pas rentrer dans les champs. »

« Il y a également une invisibilisation du travail agricole, l'agriculture ce n'est pas que du paysage. Etre agriculteur c'est gérer une production et une entreprise. De plus il faut savoir que l'agriculture quelle qu'elle soit, est aussi très réglementée en France. »

Les contraintes météorologiques et d'horaires

« Il n'y a pas de dates précises, on ne peut pas prévoir très longtemps à l'avance, il est préférable de moissonner dans les beaux jours, lorsqu'il y a peu d'humidité dans l'air. Il est donc possible de moissonner la nuit si la journée n'était pas dans de bonnes conditions et que la nuit le permet. »

LES ACTIVITÉS QUE VOUS POUVEZ VOIR, SENTIR ET ENTENDRE SUR LA COMMUNE



Printemps

- Effaroucheur (bruits)
- Fertilisation des sols
- Protection des cultures par épandage de produits phytosanitaires
- Préparation des sols et des semis, plantation



Été

- Convois agricoles (poussières)
- Moisson (bruits et poussières)
- Moutons en extérieur (odeurs et mouches)



Automne

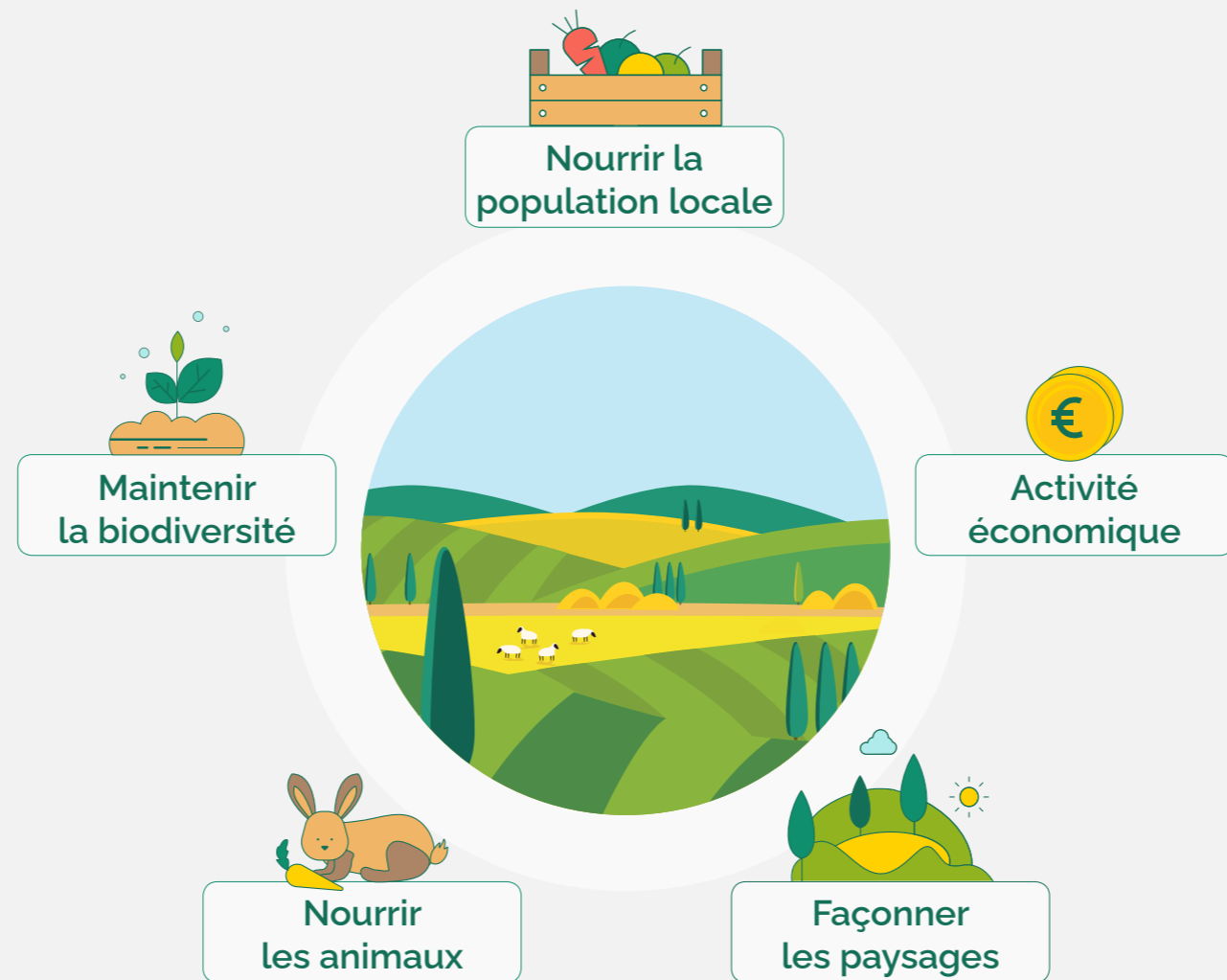
- Moisson (bruits et poussières)
- Préparation des sols et des semis
- Entretien des haies



Hiver

- Apport divers d'engrais et épandage
- Labour d'hiver (chaussées sales)
- Entretien des haies et taille des arbres

A quoi sert l'agriculture ?



Qu'est-ce qu'une bande enherbée ?

Ce sont des bandes tampons, non cultivées, situées le long de champs cultivés et en bordure de chemins communaux. Elles participent à la protection des cours d'eau et de la biodiversité. Elles sont situées sur des terrains privés et ne sont pas des espaces de circulation.

«Elles forment un refuge pour la biodiversité, les pollinisateurs, les insectes, et une zone d'alimentation pour la faune. Elles permettent de stabiliser les sols, et limiter l'érosion des sols lors du ruissellement des eaux de pluie.»



Qu'est-ce qu'un effaroucheur ?

C'est un dispositif mis en place par les agriculteurs pour effrayer les oiseaux mangeant les graines dans les champs cultivés. L'effaroucheur produit une détonation, mais ne tire rien.

Son utilisation est réglementée par des horaires. Elle dure jusqu'à une dizaine de jours après la levée des cultures.

REGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Habitants

Je ne jette pas mes déchets dans la nature, je protège les animaux d'élevage et la biodiversité.

Je ne cueille aucun élément sur les espaces cultivés ou dans les propriétés privées sans autorisation préalable.

Je suis bienveillant et respectueux envers les autres individus/habitants : en cas de conflit, je prends le temps de discuter calmement.

Je partage la route, facilite le passage des engins agricoles pour ne pas les bloquer.

Je respecte les propriétés privées (clôtures, chiens tenus en laisse...) et me réfère à la carte des espaces publics sur lesquels je peux me rendre.

Agriculteurs

Je respecte les normes liées aux produits phytosanitaires et à la fertilisation.

Je suis bienveillant et respectueux envers les autres individus/habitants : en cas de conflit, je prends le temps de discuter calmement.

Je partage la route, pour ne pas bloquer les usagers.

Je prends en considération les enjeux et spécificités de la commune et les remarques des habitants/usagers.

Je m'engage à être à l'écoute des riverains et à mieux faire connaître mon activité et mes projets.

Municipalité

Je réalise une carte des chemins balisés et praticables pour les usagers et habitants.

J'améliore et généralise la signalétique.

Je m'assure de l'entretien des chemins balisés.

Je communique sur la saisonnalité des événements agricoles.

J'assure la diffusion de la charte avec tous les moyens de communication.



Lexique Parler le même langage...

Bande enherbée Dispositif agricole longeant les cours d'eau ou les espaces cultivés. Elles sont privées et obligatoires pour les agriculteurs.

Chemin pédestre et cyclable Espace balisé dédié à la randonnée pédestre ou cyclable (interdits aux engins motorisés)

Couvert végétal Cultures secondaires qui occupent la période entre deux cultures afin de couvrir le sol et proposer un engrais vert à ce dernier, mais aussi dans le but de limiter l'érosion et l'appauvrissement des sols pour créer de la biomasse et fixer l'azote nécessaire à la culture.

Effaroucheur Appareil destiné à effrayer les oiseaux ou les animaux nuisibles.

Épandage Technique agricole consistant à répandre des produits phytosanitaires ou engrais, sur des surfaces cultivées.

Fertiliser Enrichissement des sols et des végétaux par des engrais, dans le but d'améliorer la qualité et la quantité des cultures.

Friche Espace laissé à l'abandon à la suite de l'arrêt d'une activité agricole.

Fumier Engrais organique qui permet d'éviter les engrais chimiques.

Jachère Terre non cultivée temporairement pour permettre la reconstitution de la fertilité du sol. Elle doit être entretenue au moins une fois par an selon la loi.

Labourer Le labour prépare la terre aux semis des cultures. C'est aussi une méthode de désherbage mécanique pour enfouir les résidus et mauvaises herbes. Cela évite de désherber avec des produits. Parfois, on ne laboure pas pour préserver la matière organique présente en surface et fertiliser le sol.

Moissonner On parle de «moisson» quand on récolte les graines et les céréales, comme le blé, le maïs, le tournesol... On moissonne avec des «moissonneuses-batteuses».

Nuisance olfactive Nuisance liée aux odeurs, elle peut être due aux activités agricoles que ce soit l'utilisation de produits naturels (cuivre, fumiers...) ou chimiques ou encore la présence d'un élevage.

Produits phytosanitaires Produits de traitement et de protection des cultures tels que les herbicides, fongicides, insecticides.



www.mairie-castelmaurou.fr

Ils nous soutiennent :



Cette charte a été réalisée avec l'aide des étudiants du Master VIHATE** de l'Université Jean Jaures, les agriculteurs de la commune et du canton, les référents de quartier, les habitants et les élus de Castelmaurou.